

Québec, le 27 mai 2004

Monsieur Mario Oigny  
Hydro-Québec  
Complexe Desjardins  
10<sup>e</sup> étage, Tour Est  
Case postale 10 000  
Montréal (Québec) H5B 1H7

Bonjour,

Voici deux questions adressées à la commission via Internet lors des séances publiques.  
Une réponse rapide serait appréciée.

**Question numéro 1 :**

Est-ce que le prix de l'électricité vendue par Hydroméga à Hydro-Québec Production inclut le coût de son transport? Sinon, qui d'Hydroméga ou d'Hydro-Québec Distribution en assumerait le coût?

**Question numéro 2 :**

Est-ce qu'Hydro-Québec Distribution a envisagé la possibilité d'enfouir la ligne de transport prévue dans le projet entre le poste de départ du barrage Magpie et le réseau existant d'Hydro-Québec Distribution? Sinon, pourriez-vous fournir à la commission l'estimation du coût supplémentaire lié à cet enfouissement?

**Question numéro 3 :**

En référence au document d'appel d'offres AOPCH-02, pourriez-vous fournir à la commission les annexes suivantes : annexe 1 : liste des sites admissibles à l'appel d'offres; annexe 3 : fiches d'information des sites (note : seulement la fiche du site du barrage Magpie) ?

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice au secrétariat de la commission